

## Jusqu'où faudra-t-il aller ?

Ce début février a vu le lancement officiel sur la région annécienne du prêt de main d'oeuvre (voir explication du dispositif page 2). Au sud de l'Italie, quelques commerçants semblent, eux, avoir franchi une autre étape en matière de gestion de l'emploi : un article du journal en ligne « Planet Labor » nous apprend en effet que des supermarchés de Sardaigne offrent comme gros lot pour fidéliser leurs clients : un emploi ! On le décroche non pas sur ses compétences, mais par tirage au sort. Et cela, paraît-il, avec l'aval des trois confédérations syndicales italiennes, mais tout de même quelques réserves de la CGIL.

On retrouve dans cette expérience, que je ne mettrai en aucun cas au niveau de celle citée en début d'article, une certaine idée de la valeur travail qui pourrait, je le crains, séduire notre président d'avant garde. Il ne fait pas de doute qu'on atteint là le mépris le plus total de ce que représente le travail pour un individu.

Malheureusement ce n'est qu'un début, et je me demande jusqu'où nous devons aller pour qu'enfin la conscience collective se réveille. La manifestation du 23 mars est en l'occurrence l'occasion pour tous les salariés de dire stop à cette marchandisation de tout. Nous verrons bien !

*Didier MANSOT*

Retraites : François Chérèque,  
séduit par le modèle suédois...



## GREVE et MANIFESTATION LE 23 MARS !

**A ce jour, les Unions départementales CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRES appellent l'ensemble des salariés du public et du privé à observer une journée de grève et à rejoindre en masse la manifestation qui partira de la préfecture d'Annecy à 14h30.**

**Plus d'infos sur [www.cfdt74.fr](http://www.cfdt74.fr)**

## Prêt de main-d'oeuvre

Ce dispositif, pour faire court, prévoit que les entreprises puissent se prêter du personnel sur un territoire géographique déterminé. Il s'agit théoriquement de maintenir des salariés dans l'emploi plutôt que de licencier ou d'utiliser le chômage partiel. Ces mises à disposition devraient en outre être assorties d'un certain nombre d'obligations en termes de bilan de compétence et de formation.

La CFDT, qui n'est pas hostile à ce qui pourrait se révéler à terme un dispositif plutôt efficace, met toutefois en garde contre le vide réglementaire en matière de représentation du personnel susceptible de pas-



ser d'une grosse entreprise à une toute petite, du privé au public ou inversement. Quid, par exemple, du délégué encombrant que l'on prêterait ? Bien sûr, il s'agirait de personnes a priori volontaires, mais on n'igno-

re pas la pression énorme qui pèse aujourd'hui sur les salariés, et plus particulièrement sur les représentants syndicaux. Affaire à suivre... de près.

*Didier MANSOT*

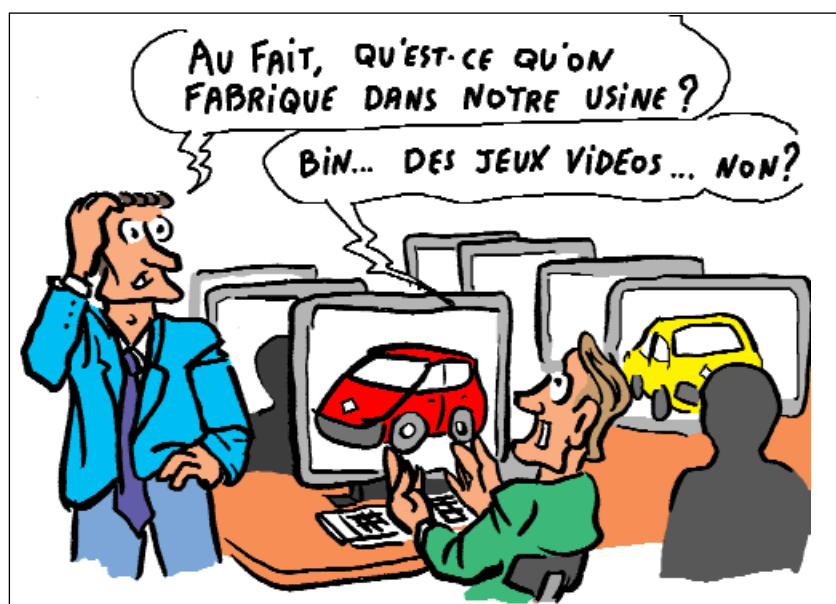
## Chez Renault Billancourt, c'est plus ce que c'était...

Désormais, la première organisation syndicale chez Renault est... ? Réponse : la CGC, eh oui ! Elle obtient 27,56% tous collèges confondus, devant la CGT qui la talonne avec 27,49%, la CFDT à 19,72% et FO à 19,53%, SUD et les autres étant en dessous des 3%. Un résultat obtenu malgré la spécificité catégorielle qui obligeait la centrale syndicale à ne présenter des listes que sur deux des trois collèges.

Cette image électorale reflète le changement

sociologique de l'entreprise, où les ouvriers ne représentent plus qu'un tiers des salariés de

Renault, tandis que le nombre de cadres ne cesse de croître.



## Victoire aux prud'hommes !

Une fois de plus, l'équipe CFDT de la ST Dupont prouve l'utilité de l'action syndicale dans l'entreprise.

Les 7 salariés qu'elle défendait, assistée de Maïte Darves-Bornoz, ont obtenu réparation devant le Conseil des Prud'hommes d'Annecy, ce dernier déclarant sans cause réelle et sérieuse les licenciements secs prononcés en octobre 2006.

La direction de l'entreprise a été condamnée à verser la somme globale de 160 110 € de dommages et intérêts, et 2100 € au titre des frais de procédure. ST Dupont est également condamnée à rembourser à Pôle Emploi pour chaque salarié les indemnités de chômage versées dans la limite de 6 mois.

La société a fait appel du jugement - affaire à suivre...

Catherine BONDI

## Agenda militant

- ✓ 5 mars : les délégués nationaux et régionaux de Pôle Emploi rencontrent les agents de Haute-Savoie.
- ✓ 1er avril : journée sur les risques psychosociaux à Meythet.
- ✓ 8 avril, 10h, Tribunal de Bonneville : le Maire de Cluses à la barre suite à la plainte déposée par la CFDT.
- ✓ 30 avril : soirée sur la résistance, salle Pierre Lamy à Annecy.
- ✓ 1er mai : manifestation festive à Annecy.

## L'appartenance syndicale en question

La plainte déposée par la CFDT contre le Maire de Cluses pour discrimination syndicale sera jugée le 8 avril prochain au Tribunal de Grande instance de Bonneville.

Nous appelons tous les défenseurs de la liberté syndicale à se mobiliser nombreux ce jour-là dès 9h30 !

Plus d'infos sur [www.cfdt74.fr](http://www.cfdt74.fr)

## Elections à la MSA...

La CFDT progresse mais... comme trop souvent, c'est le taux de participation qui n'est pas au rendez-vous : à peine plus de 34% en moyenne pour désigner les représentants des différents collèges à la caisse de Mutualité Sociale Agricole.

La CFDT connaît en Haute-Savoie, comme dans toute la région Rhône-Alpes, une progression : elle obtient 19 élus sur le département, avec 525 voix sur 2029 votants.

L'UNSA avec 693 voix obtient 49 représentants, la CGC 28 élus pour 673 voix et la CGT a 6 élus avec 138 voix.

Une chose est sûre, là où la CFDT est présente, les électeurs la choisissent massivement. Car si l'UNSA et la CGC ont déposé des listes dans les 34 cantons, notre organisation n'a pu présenter des candidats que dans 16 cantons seulement. C'est mieux qu'aux dernières élections, où nous n'étions présents que sur 13 cantons.

Chantal GASCOIN

## Elections régionales

N'oubliez pas d'aller voter les 14 et 21 mars !





# La représentativité, là où on ne l'attend pas forcément

**A** la CPAM d'Annecy, les élections professionnelles ont eu lieu le 19 mai 2009. La CFDT a confirmé sa place de 1ère organisation syndicale avec plus de 52 % des voix titulaires CE, dans les 2 collèges malgré la présence de 3 listes.

Par ailleurs, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont signé un protocole d'accord préélectoral. Les OS représentatives sont pour la CPAM d'Annecy celles qui ont obtenu plus de 10% au 1er tour des élections titulaires CE du 19 mai dernier, à savoir la CFDT, la CGT, l'UFICT-CGT et la CFE-CGC.

L'article 6 de ce protocole stipule que ce sont les OS représentatives qui présentent des listes. Or FO, qui a fait moins de 7% aux dernières élections, a malgré tout déposé une liste, incomplète. La CFDT saisit donc la Direction ; mais surprise, les réponses de la CNAMTS, de la DRASS et du ministère sont contradictoires : comment faut-il apprécier la représentativité ? Au plan local ou national ?

Le 16 novembre, la réponse du Ministère tombe :

« Dans l'entreprise ou l'établissement, sont représentatives les organisations syndicales qui satisfont aux critères de l'article L.2121-1 et qui ont

recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections des titulaires au comité d'entreprise ou de la délégation unique du personnel ou, à défaut, des délégués du personnel, quel que soit le nombre de votants. En conséquence, ce sont bien les organisations syndicales qui ont été déclarées représentatives au

## Une victoire pour la CFDT

A réception de cette information par la Direction, je suis convoquée, ainsi que la représentante de la section syndicale FO. Celle-ci est disposée à retirer sa liste car elle l'a déposée, je cite, « sous la pression de [son] UD ». Sauf que... ce n'est pas elle qui a désigné les candidats, elle n'en n'a pas la possibilité,



niveau de la caisse qui peuvent déposer une liste de candidats aux élections des représentants du personnel dans les conseils. La solution qui semble la plus pertinente serait que l'OS qui a soulevé le sujet conteste devant le Tribunal d'Instance la présence de cette organisation, ce qui serait de nature à rétablir la situation dans le respect des textes.»

loi sur la représentativité oblige. Seul le secrétaire de l'UD FO peut le faire, mais s'y refuse « par principe ».

J'ai donc, avec l'appui de la Fédération, déposé un recours auprès du Tribunal d'instance d'Annecy.

L'audience a eu lieu le jeudi 26 novembre, et le jugement du 2 décembre 2009 déclare recevable l'action de la CFDT et ordonne le retrait de ➡

→ la liste FO aux élections des représentants du personnel. Les élections sont annulées et reportées au 28 janvier 2010, mais sans FO.

Les conseils des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, quant à eux, ont été renouvelés en ce début d'année. L'UD a désigné les conseillers

CFDT représentant les salariés.

**Catherine Bressand**

Résultats :

collège employés			
CFDT	168	53.85 %	1 siège Titulaire et 1 siège suppléant : Catherine Cochet Evelyne Davier
CGT	144	46.15 %	1 siège Titulaire et 1 siège suppléant
collège cadres			
CFDT	52	59.09 %	1 titulaire et 1 suppléant : Patrice Mariani Catherine Bressand
CGT	14	15.91 %	
CGC	22	25.00 %	

## André BERLIOZ rempile !

C'est à une très large majorité de 17 voix sur 20 que André BERLIOZ a été réélu Président de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie pour un deuxième et dernier mandat. FO n'a pas souhaité prendre part au vote.

## Chantal RICHARD est venue expliquer le RSA

L'Union départementale a eu le plaisir d'accueillir Chantal Richard, Secrétaire confédérale chargée des problèmes de précarité / exclusion. L'objectif était de présenter en détail le nouveau dispositif RSA (revenu de solidarité active).

Si les deux réunions, organisées à Annecy et Annemasse, ont permis effectivement de mieux cerner l'utilité du dispositif et de comprendre qu'il pouvait aussi concerner de près nombre de travailleurs, y compris certains salariés à temps plein, elles n'ont pas manqué non plus de susciter le débat.

Beaucoup ont relevé le

désengagement de plus en plus prononcé des entreprises, notamment en matière salariale. Hé oui, le RSA ne permet-il pas aujourd'hui de suppléer le coup de frein sur les salaires, tant dans le secteur privé que public ? Et d'aucuns de pointer le paradoxe de la politique de l'État, qui pour certains de ses fonctionnaires finit parfois par compenser sa médiocre politique salariale par du RSA...

Quid encore des moins de 25 ans ? La CFDT a obtenu une mise en place du RSA pour eux aussi, mais les décrets d'application



n'étant pas sortis, ils ne peuvent donc à ce jour en bénéficier. La CFDT continue par ailleurs son action pour obtenir la levée d'une clause très restrictive, obligeant les jeunes à justifier de deux années de travail sur les trois dernières années.

Le diaporama présenté par Chantal Richard est disponible à l'UD.

# Elections à la Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy

**D**oucement mais sûrement, la barque syndicale du Capitaine Christophe ONILLON suit son cours.

Il faut dire qu'il connaît son affaire, lui qui est rompu à la navigation en eau douce, notamment sur le Libellule qu'il pilote à longueur d'année sur le lac d'Annecy.

Son calme et sa persévérance sont ses principaux atouts : les résultats des élections des Délégués du personnel, qui viennent d'avoir lieu, en témoignent, comme ils témoignent du travail



syndical de proximité que réalise Christophe. D'autant que, chose assez rare et qui mérite donc d'être signalé, figure en suppléante une capitaine saisonnière.

Les salariés peuvent compter sur Céline et Christophe pour mener à bon port les revendications syndicales qui existent aussi à la Compagnie de navigation du Lac d'Annecy.



## Deux élus cfdt !

Pas de liste pour le collège Cadres au 1er tour, nombre de cadres : 7.

Une liste CFDT collège Non-Cadres, nombre d'électeurs : 16 dont 6 CDI et 10 saisonniers de plus de 3 saisons d'ancienneté et de plus de 3 mois par saison.

- ✓ 1 abstention.
- ✓ 7 votes par correspondance.
- ✓ 8 votes sur site.

### RESULTAT :

Titulaire :  
Christophe Onillon 13 Pour / 2 blancs.

Suppléante :  
Céline Saccani 12 Pour / 3 blancs.

FLASH 74 - Rédacteur en chef : Didier MANSOT  
Union Départementale CFDT - 29, rue de la Crête - BP 37 -  
CRAN-GEVRIER - 74962 ANNECY cedex. Tel : 04 50 67 91 70 -  
Fax : 04 50 08 13 85. Courriel : ud@cfdt74.fr www.cfdt74.fr

# Si j'étais banquier

j'inventerais des assurances  
qui s'occupent de tout

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance



Contrats gérés par les Assurances du Crédit Mutuel,  
entreprises régies par le code des assurances.

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler

N° Indigo 0 825 01 02 02

0,15 € TTC/AN



## Reportage UD 74

# VISITE DU CAMP D'AUSCHWITZ

*Conduits par quatre syndicats, 47 jeunes rhonalpains ont découvert l'horreur d'Auschwitz et Birkenau. Parmi eux, il y avait six haut-savoyards, salariés et lycéens.*

**S**amedi 23 janvier 2010, 6 heures et demi. Six jeunes haut-savoyards et deux adultes rejoignent d'autres Chambériens et Dauphinois sur le parking du péage de Chambéry. Quelques minutes plus tard, ils grimpent dans le car venu de Lyon. L'aventure débute.

Katy Grosrenaud, éducatrice pour jeunes enfants à Monnetier-Mornex et Mihael Rafy, son compagnon, lui-même travailleur frontalier à Troinex en banlieue de Genève, font connaissance avec Lydia, Samia, Diane et Océane. Ces trois dernières sont élèves du lycée Baudelaire de Cran Gevrier. « *Ma mère m'a parlé du voyage et tout de suite, cela m'a intéressé* », témoigne Diane Dusseau, dont la maman est militante CFDT. Et Océane Lagarde ajoute : « *Diane m'a proposé, et comme c'est ma copine, je l'ai suivie* ».

### Une coopération intersyndicale franco-italienne

Samedi 23 janvier, 14h30. Au bord du quai 21 de la gare Milano Centrale, là même où partaient les convois de la mort, 47 jeunes rhonalpains et leurs cinq accompagnateurs, tous responsables CFDT, CGT, CGC et FSU, s'agrègent à un groupe de 600 jeunes, enseignants, retraités et militants syndicaux italiens de la CGIL et CSIL, autant dire la CGT et la CFDT italiennes.

« *Cela fait longtemps que nous travaillons ensemble entre syndicats rhonalpains et lombards. Dans le cadre de la politique des " Quatre moteurs ", nous avons monté ce projet soutenu par la région Rhône-Alpes. Nous rejoignons le train de la mémoire organisé depuis plusieurs années par les syndicats de Lombardie* », déclarent en chœur Alain Desvignes, Jean-Michel Gelati, Marylène Cahouet et Christiane Kowalski, accompagnés de Didier Mansot, secrétaire général de l'UD CFDT 74.

Durant les 20 heures de voyage, devant les jeunes, je détaille la résistance haut-savoyarde, les Glières, le

département cerné par la police en 1944, et les jeunes, dont pas mal de syndicalistes, qui se sont engagés, ont payé de leur vie et ont été déportés : pas moins de 700 haut-savoyards sont morts dans une dizaine de camps de concentration différents, dont Auschwitz.

### Au bout de l'enfer

Lundi 25 janvier, 9 heures. Avant les délégations officielles qui seront là dans deux jours, le groupe franchit la porte grillagée et l'enseigne *Arbeit Macht Frei* d'Auschwitz : « *Le travail rend libre* » ! Débute alors une visite de deux heures et demi d'un parcours éprouvant. Les blocks, maisons de deux étages, où étaient internés les déportés, se succèdent. Derrière les vitrines, les cheveux coupés et tressés pour faire des couvertures, les vêtements en tous genres, les valises... tout ce dont les déportés étaient dépouillés dès le quai d'arrivée, sauf les montres, bijoux et autres objets précieux qui rejoignaient la Reichbank. Auschwitz, le summum de l'exploitation humaine industrialisée. Il y a aussi les gamelles pour leur maigre pitance, les photos... innombrables témoignant de l'horreur, ➔



*Samia et Lydia à Auschwitz*

→ qui touchaient même les enfants. Les jeunes descendent même au sous-sol voir les cachots, et au dehors la cour et le mur des fusillés : ceux qui osaient se révolter.

Samia et Lydia livrent leurs impressions : « *Voir les tonnes de cheveux, de vêtements, cela m'a choqué. Jamais je n'aurais pu l'imaginer. Etre sur place, cela dépasse tout ce que l'on a pu lire* », déclarent-elles en chœur.

Deux heures plus tard, sous la neige gelée, on discerne des rails. Au fond, un long bâtiment d'enceinte et la fameuse tour de garde, tant vue dans les livres et les films : c'est Birkenau. Pendant trois heures, par un froid cinglant, les jeunes découvrent l'envers du décor. Le groupe arpente la plaine immense, gelée, séparée par des hautes barrières électrifiées. « *Comment des êtres humains ont-ils pu*

*infliger cela à leurs semblables ?* », réaction entendue à profusion à la vue des baraques de bois, des châlits entassés, des trous dans un mur de béton en guise de toilette, les baraques des femmes où survécut Simone Veil, les restes de chambres à gaz, les crématoires où disparut la famille d'Elie Wiesel, l'évocation par la guide du gaz Zyclon B, du tortionnaire Mengele...

A 17 heures, dans la nuit qui tombe, des lumignons s'allument. On se groupe autour de la dalle du souvenir. Après Nasser et Noé, deux potes du lycée Marie Curie de Grenoble, Mihael, jeune d'Ambilly, témoigne devant les 650 Italiens et Rhonalpains. « *Ce qui s'est passé, c'est incroyable, c'est terrifiant. On est là pour s'imaginer un peu. Il faut que nous luttions pour que cela ne se refasse plus. Nous devons accepter notre*

*prochain, qu'il soit polonais, français, allemand, juif, tzigane.* »

### Et maintenant témoigner

Mercredi 27, alors qu'avec 4 000 personnes, des rescapés, des parlementaires français et européens, le premier ministre israélien foulent le sol de Birkenau, le train revient à Milan. « *Ce voyage m'invite à en parler à mon entourage. C'est tellement plus fort que ce qu'on lit dans les livres ou ce qu'on nous a dit à l'école* », confie Lydia. Et sa copine Samia ajoute : « *On m'en avait parlé et cela m'intriguait. Je voulais me rendre compte par moi-même. An lycée, je vais raconter et je pense que cela pourrait aider à se rendre compte de ce qu'étaient les camps de concentration et d'extermination* ».

**Jean-François Cullafroz**  
Journaliste et militant CFDT

**ADREA**  
mutuelle  
PAYS DE SAVOIE

Santé Prévoyance Epargne Retraite

**Des salariés bien protégés,  
une entreprise valorisée !**

Quel que soit votre  
secteur d'activités,  
découvrez nos solutions  
entreprises !

Mutuelle N° 775 653 355, soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité

● Tél. 04 79 70 78 18  
● entreprises.dvp@adrea-paysdesavoie.fr  
[www.adrea-paysdesavoie.fr](http://www.adrea-paysdesavoie.fr)

MUTEX

ASSURANCE  
FRANÇAISE